

Potton en bref, février 2011

- En 2011, l'entreprise J.P. Cadrin et associés, évaluateurs, procédera à l'équilibrage du rôle d'évaluation de la municipalité. Les nouvelles valeurs qui seront établies serviront lors des exercices financiers 2012, 2013 et 2014. Le but de l'exercice est de rééquilibrer les valeurs dans le but d'amoinrir les écarts que le marché immobilier a produit entre les différents secteurs de la municipalité et/ou les différentes catégories d'immeubles.
- Appui au projet de développement de la vallée Missisquoi-Nord pour une demande d'aide financière auprès du Pacte rural de la MRC; les municipalités de Eastman, Bolton Est, St-Étienne de Bolton et Potton sont impliquées.
- Appui à l'Association du patrimoine de Potton pour une demande d'aide financière dans le cadre du programme de consolidation culturelle de la MRC.
- Embauche de M. Hughes Thivierge, un urbaniste possédant quinze ans d'expérience; il devra principalement procéder à la refonte de nos règlements pour en faciliter l'application et pour refléter davantage nos préoccupations d'occupation du territoire.
- Appel d'offres pour l'achat par crédit-bail d'une niveleuse, ce qui nous permettra de mieux gérer cet aspect de notre voirie locale.
- Signature d'une entente sur la prévention incendie avec la ville de Magog; la ville de Magog assumera pour le canton de Potton certaines responsabilités obligatoires prévention incluses au schéma de couverture de risques. Ces responsabilités incluent entre autres l'inspection des bâtiments présentant un niveau élevé de risques et la recherche de causes d'incendies. La ville de Magog possède les ressources humaines spécialisées nécessaires. L'entente de cinq ans entraîne une dépense annuelle indexée de 25000\$.
- Appels d'offres annuels pour les différents éléments touchant la gestion de la voirie locale.
- Acceptation du rapport du programme de mesurage des boues de fosses septiques et de contrôle des bandes riveraines et de la sécurité de piscines. Le programme existe maintenant depuis cinq ans et a conduit à la rectification de nombreuses installations septiques déficientes. Par contre, il en reste et le conseil s'apprête à prendre les mesures pour que les installations septiques non conformes restantes soient corrigées.
- Un contrat de services professionnels a été accordé à Mme Karine Cantin, spécialiste en gestion de matières résiduelles, afin de dresser un tableau de la situation de Potton et de proposer des solutions nous permettant de rencontrer les nouvelles exigences gouvernementales à venir en matière de gestion de nos déchets. Le contrat de cueillette de nos matières résiduelles se terminera tôt en 2012 et nous devons, dans l'appel d'offres, prévoir les mesures nécessaires pour une forte réduction de l'enfouissement.
- Adoption d'une résolution permettant à nos organismes à but non lucratif de profiter de primes d'assurance fortement réduites grâce à l'Union de municipalités du Québec; l'information est disponible à la mairie.
- Acceptation du dépôt des recommandations du Comité consultatif en environnement qui s'intéresse aussi à la gestion de nos matières résiduelles, à la formulation d'une politique environnementale et à la notion de développement durable.
- Adoption d'un règlement d'emprunt de 125 000\$ pour des achats au Service des incendies en regard des exigences du schéma de couverture de risques.
- Des avis de motion furent présentés pour :
 - des modifications mineures au règlement de mesurage des boues de fosses septiques;
 - un programme d'aide financière pour la mise aux normes des fosses septiques;
 - la préparation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de l'ex-LPA Plastiques.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué au festival Cœur en fête et, plus particulièrement, la Maison des jeunes du CAB Missisquoi-Nord pour le Festihiver et la Journée-carrière. Vous voulez apprendre l'informatique, renseignez-vous auprès de Chelsea à la bibliothèque.

Jacques Marcoux